

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM et PUBL. Le Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél (021) 22 69 10, CCP 10 8500 Genève Argand 4 tél (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10 - 6 mois Fr 20 - 1 an Fr 40 - LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (Le Chaux-de-Fonds) Octave Heber (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

### Conseil national: A quand les 44 heures?

Les thèses ont continué à s'affronter avec violence parfois, durant la poursuite du débat sur le statut des fonctionnaires. Mercredi matin, on a discuté toujours de l'entrée en matière.

Trois thèmes sont revenus sans cesse: d'abord celui de la compétence pour fixer la durée du travail des employés fédéraux. La situation juridique est confuse. Formellement, il semble que les Chambres soient compétentes, mais, dans la pratique, le Conseil fédéral a pris de lui-même des décisions en cette matière. Donc, il y a précédé. Pourtant, dans la situation actuelle, il paraît logique que le Parlement soit appelé à prendre ses responsabilités.

Ensuite, il s'agit de régler ce problème de la compétence pour l'avenir. Une révision du statut prévoit de donner au gouvernement l'attribution de fixer la durée du travail des fonctionnaires. Cette nouvelle disposition reviendrait, en conséquence, à la pratique antérieure. Son mérite est de régler clairement la situation. Mais les compétences parlementaires seraient restreintes.

Enfin, le problème crucial est de

savoir quand on va introduire la semaine de 44 heures pour le personnel d'exploitation de la Confédération. En mai 1969, propose le Conseil fédéral, et encore sous réserve de la situation du marché du travail à ce moment-là. En mai 1968 et sans réserve, dit la majorité de la commission. En mai 1967, rétorque la minorité N° 1 de ladite commission. Pas du tout, prétend la minorité N° 2, nous souscrivons au point de vue du Conseil fédéral.

Les socialistes, unanimes, soutiennent la proposition de la minorité N° 1: 44 heures à partir du 28 mai 1967. Les libéraux, par la voix de M. Gaston Clottu (NE), ont fait savoir qu'ils appuient le Conseil fédéral: donc réduction des heures de travail en 1969 seulement. Les radicaux sont pour une quatrième variante, présentée par M. Hofstetter (SO): 45 heures dès mai 1967 et 44 heures en 1969. Indépendants et conservateurs ne se sont pas nettement prononcés, en tant que groupes, sur le moment de l'application du nouvel horaire. Fait à souligner, personne ne s'oppose plus à la semaine de 44 heures pour tout le

personnel fédéral. Seule la date de la mise en vigueur du nouvel horaire est en cause.

Tout ceci est un typique combat d'arrière-garde, livré par les forces réactionnaires, à la montée de la justice sociale.

Après qu'une vingtaine d'orateurs se furent exprimés, le président Pierre Graber a déclaré que l'entrée en matière, n'étant pas combattue, était tacitement admise.

La disposition donnant, à l'avenir, la compétence au Conseil fédéral a ensuite été rapidement acceptée. Restait maintenant l'essentiel, soit la détermination du moment de la mise en vigueur de la semaine de 44 heures. On a vu la quasi-répétition du premier débat, les orateurs venant préciser les positions qui s'étaient déjà marquées précédemment. Finalement, l'assemblée a décidé, contre l'opinion des socialistes, de n'accorder la semaine de 44 heures qu'en 1968! Nous y reviendrons. Pour le moment, lisez en dernière page le film rapide de la séance de mercredi.

JEAN RIESEN.

### Fribourg rend hommage à Chaïm Weizmann

«Le monde, le monde qui pense, qui s'interroge et qui cherche sa voie à tâtons, vit encore dans le climat créé par le Concile de Vatican II. Il vit au cœur de l'immense espoir qu'ont soulevé, entre autres, le schéma sur la liberté religieuse et la déclaration sur les religions non chrétiennes.»

Ces mots, tirés du discours de M. Jean Nordmann, président de la Communauté israélienne, illustrent admirablement le sens profond de la cérémonie qui a eu lieu mardi dernier à l'Université de Fribourg.

Chaïm Weizmann, fondateur et premier président de l'Etat d'Israël, obtint en 1899, alors qu'il était âgé de 25 ans, le grade de docteur en chimie de la toute jeune Université de Fribourg.

Né en Russie en 1874, sous le régime tsariste qui réduisait les juifs au rôle de citoyens inférieurs, C. Weizmann prit, très jeune, conscience de la cause à laquelle il allait vouer son existence. Jusqu'à la force de l'âge, il poursuivit une double carrière, scientifique et politique. Ses découvertes en chimie lui apportèrent la considération des milieux de la science et de l'industrie. Son inlassable action en faveur de la délivrance du peuple juif lui vaut la reconnaissance et le profond respect de tous les hommes épris de liberté.

De cette vie de lutte opiniâtre, d'abnégation devant la cause de la justice se dégage une leçon transcendante d'humanisme, que le R. P. Borchenski, recteur de l'Université sut mettre en valeur. Car, dit-il: «L'Université de Fribourg est une Université catholique. En tant que telle, elle est bien consciente de l'énorme dette spirituelle qu'elle doit, avec l'ensemble de la chrétienté, à Israël. C'est pourquoi nous sommes heureux et fiers d'avoir pu contribuer à la cause d'Israël par la formation donnée à un de ses fils les plus éminents.»

Aparavant, M. E. Sasson, ministre israélien a entretenu l'auditoire de la vie et de l'œuvre de Chaïm Weizmann. Alors qu'il était chargé de cours à l'Université de Genève, le futur président de l'Etat d'Israël fit la connaissance de cet autre grand sioniste, Herze, qui avait lancé, en 1897, l'idée de la création d'un foyer national juif en Palestine. En 1904, Weizmann se maria et s'installe à Manchester où il gagne rapidement la confiance de ses étudiants et l'estime de ses collègues. Durant la première

guerre mondiale, il dirige les laboratoires de recherche de la Royal Navy. Son influence fut déterminante lors des négociations préliminaires à la déclaration de Balfour du 30 novembre 1917. Cette dernière préconisait l'établissement d'un foyer national juif, mais portait hélas! aussi en elle les germes de toutes les luttes avec le monde arabe. Le voyage de Weizmann en Israël, durant l'année 1918, avait le caractère d'une visite officielle d'un chef de gouvernement. L'avènement d'Hitler, l'hostilité croissante des Arabes et la détérioration de la situation internationale le remplirent d'amertume, mais le fortifièrent dans sa conviction que: «Les juifs dans le monde n'auront pas de sentiment de sécurité avant qu'il n'existe un solide foyer juif en Palestine.»

On ne résistait pas à l'éloquence persuasive de Weizmann. Tous ceux

qui l'ont connu, a conclu le ministre, savaient qu'ils avaient à faire à un géant luttant pour la libération d'un peuple opprimé.

Puis, ce fut l'instant solennel du dévoilement de la plaque commémorative. Très sobre, gravé en creux sur marbre blanc, le texte de l'inscription, d'une extrême simplicité apparut alors:

Chaïm Weizmann 1874-1952

Docteur es-sciences de l'Université de Fribourg

Premier président de l'Etat d'Israël  
Pour clore, nous voulons pourtant encore une fois citer le recteur Borchenski: «Si la mémoire de Weizmann est certes respectée dans de nombreux pays, il est permis de dire que ce grand luttant et luttant efficace pour la résurrection de sa patrie ne sera nulle part mieux compris et plus admiré qu'en Suisse.»

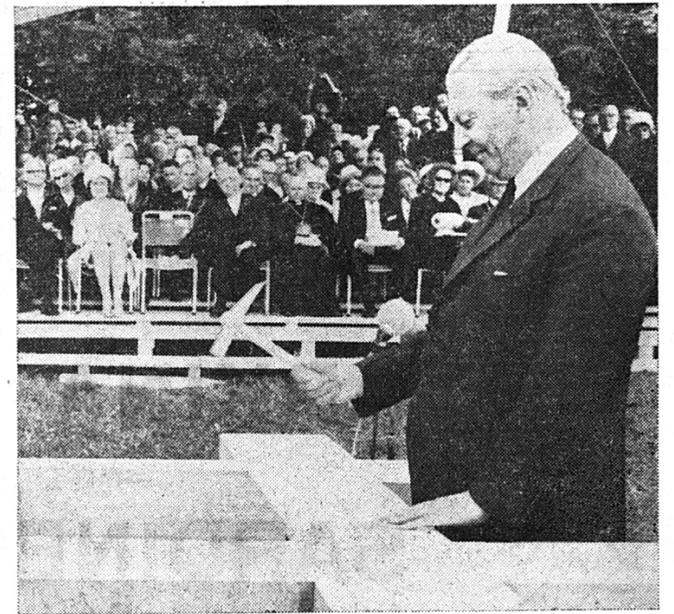
JEAN RIESEN.

### Visite du ministre israélien des PTT



M. Eliahu Sasson, ministre israélien des Postes et Communications, se trouve actuellement en voyage d'études; il en a profité pour étudier pendant trois jours l'organisation de nos PTT. Le voici, tout à droite, se faisant expliquer la maquette de la nouvelle poste des Remparts (Schanzenpost), à Berne. M. Sasson a également assisté à la cérémonie en l'honneur de C. Weizmann, à Fribourg.

### Nouvelle université à Constance



La première pierre de la nouvelle Université de Constance a été posée mardi par le premier ministre de Bade-Wurtemberg, M. Kiesinger (notre photo). La nouvelle université comprendra trois facultés (sciences naturelles, philosophie et, pour la première fois en Allemagne, sciences sociales). Le nombre d'étudiants sera limité à 3000.

### Grand-Saint-Bernard: trois morts dans un accident d'autocar

Mercredi en début d'après-midi, un grave accident s'est produit sur la route du Grand-Saint-Bernard entre Liddes et l'entrée du tunnel non loin du chantier connu sous le nom de Tourne-à-Faux. Un car belge occupé par des Anglais est allé se jeter à vive allure contre un rocher.

Selon les premiers renseignements obtenus les freins du véhicule auraient cédé et le conducteur pour éviter le pire en pleine descente, dirigea son véhicule dans l'excavation d'un rocher d'où l'on extrait des ma-

tériaux pour la construction de la nouvelle route.

A 12 h. 15, la police valaisanne était informée de l'accident. A 13 h. 10, tous les blessés, soit une quinzaine au total, étaient dans les hôpitaux de plaine, notamment à Martigny. On mobilisa à cet effet des ambulances de Martigny et de Saint-Maurice ainsi qu'un hélicoptère parti de l'aérodrome de Sion.

Hélas, trois passagers avaient déjà cessé de vivre lorsque les sauveteurs arrivèrent sur place. On ignore encore l'identité exacte des victimes.

### Cela s'est passé dans notre pays

**SAINT-GALL: Effraction.** — Lundi soir, dans un appartement de Saint-Gall, une effraction a été commise en l'absence de la propriétaire. Le cambrioleur s'est emparé d'une cassette contenant des pièces d'or, des bijoux de valeur, le tout d'un montant approximatif de 17 000 francs.

**BERNE: Élégance militaire.** — Les essais faits avec le nouveau manteau de pluie pour la sortie dont la remise est prévue prochainement aux écoles de recrues, ont montré qu'il pouvait être endommagé par la baïonnette. En conséquence, le DMF a décidé de supprimer le port de l'arme blanche

avec la tenue de sortie dès le 1<sup>er</sup> juillet 1966!

**BERNE: M. Chaudet en voyage.** — Donnant suite à l'invitation du ministre suédois de la Défense, le conseiller fédéral Paul Chaudet, chef du DMF se rendra au mois d'août prochain en Suède pour une visite de plusieurs jours.

**AGNO: L'aéroport à nouveau en service.** — L'aéroport d'Agno (Lugano) a repris définitivement son activité à partir du 1<sup>er</sup> avril 1966, sous la direction de la société Avilu S.A., Lugano.

### A travers le pays vaudois

**VILLENEUVE: Escroqueries.** — Un ancien député de Villeneuve, M. M. J., âgé de 44 ans, marié, père de trois enfants, est l'objet actuellement d'une enquête pénale pour de nombreux détournements, abus de confiance, escroqueries, faux dans les titres et usage de faux au détriment de plusieurs citoyens et administrations. Le montant de ses exactions doit s'élever à environ 100 000 francs. En attendant son renvoi devant le tribunal, le prévenu a été mis en faillite et interdit civilement.

**ROLLE: Happé par le train.** — Au cours de la nuit du 21 au 22 juin,

sur la voie CFF, au passage à niveau non gardé du Rosey, rière Rolle, au kilomètre 27,400 de Lausanne, M. Charles-Louis Muhlethaler, 65 ans, aide-jardinier, domicilié à l'institut Le Rosey, à Rolle, a été atteint par un train et tué sur le coup.

**PULLY: Nouveau syndic.** — Le Conseil communal de Pully a élu mercredi soir, par 50 voix sur 91 votants, le Parti socialiste et le Parti radical indépendant s'étant abstenus, M. L. Thaler (Union nationale démocratique), nouveau syndic, en remplacement de M. Paul Blanc, démissionnaire.

### Au bout du lac

**AVENTURIÈRE.** — Ayant détourné l'attention d'un employé d'un garage de Cornavin, une femme de 35 ans, s'empara d'une somme de 200 francs dans un tiroir-caisse et disparut. L'employé avait cependant pu relever le numéro de la voiture. Celle-ci fut retrouvée près de la frontière à Mategnin. Elle était occupée par un homme et deux femmes, dont l'aventurière. Sentant le terrain brûlant, cette dernière réussit à franchir la frontière. Quant à l'autre femme et à l'homme, tous deux des Parisiens, ils ont été arrêtés et inculpés de recel. Ils étaient en effet porteurs de billets volés.

**VOLEUR ARRÊTÉ.** — Se reposant

dans son logement, un habitant du quartier des Pâquis ayant perçu un bruit insolite se leva et constata la présence d'un inconnu qui venait de commettre un cambriolage et emportait une somme de 650 francs. Le locataire put arrêter le voleur et le remit entre les mains de la police.

**TOUR DU MONDE.** — Michel Mermod, de Genève, vient de faire seul à bord de son voilier «Genève», qu'il a aménagé entièrement de ses mains, le tour du monde en jetant l'ancre à Récife (Brésil). Mermod avait commencé son périple le 4 novembre 1961 en partant du port de Lima. Il a parcouru 50 300 km.

**BIJOUTERIE  
ORFÈVRERIE  
HORLOGERIE**

# LE DIAMANT

**Chaînes or 18 ct.  
Croix or 18 ct.  
Bagues or 18 ct.**

Léopold-Robert 53a  
039 / 3 14 55

Distributeur exclusif des montres **SANDOZ** à La Chaux-de-Fonds

15 mètres de vitrines

COOP, que c'est « chic », est à deux pas de chez moi;  
j'y trouve un très vaste choix !

**BAISSE!**

**ARKINA**

la bout. 1/1  
**0.30**

**SARDINES**

la boîte  
**0.65**

Amieux Maroc

Aux Mille et Un Articles  
Avenue Léopold-Robert 100  
La Chaux-de-Fonds

et dans nos principaux magasins

**fauteuils  
de camping**

avec accoudoirs plastique

les 2 pièces  
**20.—**

**COOP**



ENCORE MEILLEUR MARCHÉ GRÂCE À LA RISTOURNE

**LOTÉRIE ROMANDE**

2 juillet

20.000



150.000

2001 Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, compte de chèques post. 20 - 2002  
1001 LAUSANNE, pl. Bel-Air 4, ch. post. 10 - 7500  
1211 GENÈVE 3, passage Terraillet 20, ch. post. 12 - 222

**Grand choix  
Prix avantageux**

**MEUBLES**  
*Leitenberg*  
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS  
039/33047 Grenier 14



Voyez  
notre  
exposition  
permanente

Venez et demandez spécialement  
à voir et comparez nos

**Remorque avec  
tente montée  
en 15 secondes!  
Exclusivité pour  
la Suisse**

Haute qualité à prix populaires  
Parc pour autos Facilités de paiement



**VILLE DU LOGLE**

**Automobilistes**

Nous rappelons qu'à te-  
neur de l'article 84 du ré-  
glement de police, il est  
**interdit de laver des voi-  
tures près des fontaines  
communales ou sur la voie  
publique.**  
CONSEIL COMMUNAL.



VERRES  
DE CONTACT  
TRISPHER

**VON GUNTEN**

Opticien  
Agréé des Laboratoires YSOPTIC  
Faites un essai sans engagement  
Av. Léopold-Robert 21, Laboratoire  
1er étage. Tél. (039) 2 38 03

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 3 43 64

**ARNOLD WÄLTI**

Av. Léopold-Robert 70 Jour et nuit  
Cercueils — Formalités — Transports  
Prix modérés

*Pour votre fillette!  
léger, confortable, printanier*



Nora  
**24<sup>80</sup>**



Priscilla  
**17<sup>80</sup>**

Pour vos chaussures... toujours

**Richemont**

chaussures  
La Chaux-de-Fonds 51 av. Léopold-Robert

**OUVERT**  
cet après-midi  
de 13 h. 30 à 18 h. 30

**Ecole Bénédict**

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvelle direction: Emile REGARD

Notre école, membre de la Fédération des écoles privées suisses,  
reprendra ses cours le

**15 septembre prochain**

dans ses nouveaux locaux sis à la

**rue de la Serre 15**

Par un enseignement sérieux et consciencieux donné par des  
professeurs qualifiés, elle se fera un devoir de mériter la con-  
fiance de la population des Montagnes neuchâteloises.

Notre nouveau programme scolaire paraîtra prochainement dans  
ce journal.

# Transports et avenir

« La politique des investissements dans l'infrastructure des transports constitue certainement l'un des problèmes les plus importants de la politique des transports et même de la politique générale des gouvernements. Elle intéresse en effet une fraction considérable des dépenses des Etats et peut entraîner un gaspillage des deniers publics. En outre, du fait de la très longue durée de vie des réalisations, cette politique engage l'avenir pour une longue période. » Ainsi est introduite la conclusion d'une brochure intitulée « La Politique des Investissements dans l'Infrastructure des Transports ». Il s'agit de l'opinion des administrations ferroviaires de pays membres du Marché commun. Elles ont cherché à définir leur position à l'égard de cette importante question sans chercher, évidemment à se substituer aux travaux de chaque gouvernement et à ceux d'organismes internationaux.

Chacun sait que les administrations ferroviaires sont habituées à travailler avec des horaires qui doivent être respectés. Il n'y a donc rien d'étonnant que la brochure soit brève, claire et précise. Nous donnons ailleurs, sur cette page, un extrait de l'introduction et la table des matières. Mais toute la brochure est passionnante à lire ; elle est tonique pour nous, en Suisse, où le pragmatisme est roi.

De quoi s'agit-il ? « Une politique des investissements dans l'infrastructure des transports consiste essentiellement, d'une part, à bien choisir les équipements à financer, d'autre part, à disposer des ressources en temps utile pour les réaliser, et enfin, après exécution, à assurer à ces réalisations une utilisation optimale du point de vue de l'intérêt général. »

Chacun sait que les transports terrestres (chemins de fer, routes et canaux) et les transports aériens requièrent de gros investissements. Qui les paiera ? C'est ici que les administrations ferroviaires européennes ont des revendications à faire valoir car elles estiment que les conditions de concurrence ne sont pas égales. Elles en réclament donc l'égalisation. Leurs arguments : les chemins de fer ont en principe l'initiative et la responsabilité de leurs investissements ; dans les autres secteurs ces investissements sont assurés par les pou-

voirs publics. Citons le passage relatif à la navigation fluviale : « Les voies navigables constituent à cet égard un cas extrême. En effet, la batellerie paie quelques taxes ou péages dont l'ensemble couvre à peine les dépenses courantes d'exploitation des canaux et l'Etat prend entièrement à sa charge tous les investissements sans contrepartie. » Comme on le voit la question sur la navigation fluviale n'est pas propre à notre pays.

Autre critique, celle des taxes sur les poids lourds routiers : « Aucun de ces arguments discutables n'est susceptible d'entamer la conviction que les poids lourds, qui encombrant et usent les routes — quand ils n'en diminuent pas considérablement la sécurité — sont en fait, dans la situation actuelle, indirectement subventionnés par les propriétaires de voitures de tourisme. » Cette affirmation est basée sur les résultats d'une enquête sérieuse faite aux Etats-Unis et qui a duré plus de deux ans.

Conclusion : « Pour le choix des investissements, les décisions doivent faire l'objet d'un plan concerté et être prises à l'abri de toute pression, à partir de bilans économiques très fouillés établis sur des bases comparables pour les divers projets en concurrence. Il faut réaliser une bonne coordination des investissements. En cette matière, aucune créance ne doit être accordée à ceux qui prétendent posséder des critères très simples justifiant la validité de certains investissements. De même, il faut se méfier d'un certain lyrisme des réalisations grandioses qui cache quelquefois des intérêts particuliers et entraîne le plus souvent un gaspillage des deniers publics. »

Les chemins de fer de la Communauté européenne ont eu raison de présenter leur point de vue pour obliger les gouvernements, leurs concurrents, les usagers et les contribuables à se pencher sur le problème essentiel des transports. Nous pouvons aussi nous en inspirer en Suisse. Nous n'avons donné qu'une idée bien imparfaite de cette brochure qui apporte une preuve de plus qu'une Europe unie nous permettrait d'ajouter des expériences et de voir plus grand et plus loin dans bien des domaines.

CHARLES-F. POCHON.

## Epargne, emprunts, taux d'intérêt

Dans un article paru le 6 juin 1966 dans les colonnes de la « Tribune de Genève », un observateur financier genevois évalue les causes et les effets de la hausse des taux d'intérêts, qu'il estime économiquement souhaitable et juste. Cette conclusion et l'analyse qui la précède, toutes deux loin de la conception socialiste de l'économie, appellent réponse et contradiction.

### L'économie et l'intérêt

Le problème de l'intérêt et de son taux se situe et doit être examiné, il est nécessaire de le rappeler au passage, dans le cadre de l'économie et de la politique économique générale. Celle-ci, dans une économie socialiste, a pour but d'assurer et de développer le bien-être général. Dans ce but, il y a lieu d'utiliser toutes les ressources de l'économie du pays et d'augmenter la productivité de l'ensemble de l'économie nationale et de ses diverses branches d'activité, d'assurer le plein emploi et le développement harmonieux et continu de l'activité économique et de garantir une juste répartition du revenu et de la fortune de la nation.

La monnaie et le crédit, instruments de la politique économique nationale, lui sont par conséquent subordonnés, comme le problème de l'intérêt et de son taux, rouages de la politique de crédit.

### Déséquilibre entre offre et demande de capitaux

Dans l'économie capitaliste, il est généralement admis que le taux de l'intérêt dépend, outre du risque, de l'offre d'épargne au sens large et de la demande de capitaux. Examinée sous cet angle, la hausse du taux de l'intérêt, semble bien, comme l'indique M. Jean-Paul Coeytaux, résulter du déséquilibre qui existe, en raison de l'expansion économique sur l'en-

semble du marché des capitaux, entre l'offre et la demande.

### Les responsabilités de ce déséquilibre

Or, le déséquilibre entre l'offre de moyens de financement à long terme et la demande de fonds nécessaires aux investissements est la résultante d'une politique financière inadéquate qui n'est pas à même de procurer à l'économie les capitaux d'épargne publics, collectifs ou privés dont elle a besoin et de l'absence d'une politique de programmation ou de planification des besoins d'investissements de l'économie publique et privée. La responsabilité première d'une hausse des taux d'intérêts ne repose donc pas sur le seul déséquilibre technique entre l'offre et la demande de capitaux mais sur l'absence d'une politique propre à éviter un tel déséquilibre.

### Priorité aux besoins d'investissements

Selon le même observateur financier, si la demande de capitaux est demeurée très forte, c'est que dans les milieux responsables de l'économie on a su conserver la confiance en l'avenir et le dynamisme indispensables à la poursuite d'une doctrine expansionniste, seule capable d'assurer à notre pays les moyens de lutter sur les marchés dans le présent et le

(Suite en quatrième page)

# La politique des investissements dans l'infrastructure des transports

## Table des matières

Introduction

I. LE CHOIX DES INVESTISSEMENTS

La gestion des infrastructures de transport

La fixation d'un programme d'ensemble

Le bilan économique

Bilan interne et bilan des utilisateurs

Bilan social

La sélection finale des investissements

II. LE FINANCEMENT

Les anomalies de la situation actuelle

La théorie économique

L'application de la théorie aux transports

L'équilibre budgétaire

Vertus et pratique de l'équilibre budgétaire

III. L'IMPUTATION DES CHARGES D'INFRASTRUCTURE AUX USA-GERS

La nécessité de comptes de transports de la nation

Les méthodes de calcul des charges

La péréquation géographique

Le choix des méthodes

La répartition entre utilisateurs

La mise en pratique des méthodes d'imputation

— Les essais AASHO<sup>1</sup>

— Le financement de l'infrastructure de transport aux Etats-Unis

— La règle de la 30<sup>e</sup> heure de pointe

CONCLUSIONS

### Extrait de l'introduction

L'Europe consacre aujourd'hui des sommes considérables, et sans cesse croissantes, à ses moyens de transport.

Chacun en a conscience en voyant les véhicules automobiles encombrer les routes et les rues ou les avions sillonner le ciel en nombre toujours plus grand. Mais sait-on que l'Europe occidentale affecte à ses transports le 1/5 du total de ses investissements de toute nature ? sait-on que les six pays de la Communauté économique européenne ont ainsi dépensé 10 milliards de dollars en 1962 pour les seuls transports terrestres : route, voie d'eau et chemin de fer ?

Certes, on peut y voir valablement une preuve de prospérité et le souci de créer les moyens de l'expansion économique future. Mais il ne faut pas oublier que ce montant, très important, entre en concurrence avec d'autres investissements publics utiles et urgents, comme ceux relatifs aux écoles et aux hôpitaux, et que les ressources financières disponibles dans tous nos pays pour l'ensemble des investissements publics sont loin de couvrir la totalité des besoins.

L'intérêt de la collectivité exige donc que l'on répartisse ces ressources de façon rationnelle, que les transports reçoivent dans cette répartition la part qui leur revient, et que le choix des investissements de transport soit fait à bon escient. Pour que

l'on fasse assez là où c'est indispensable et que l'on ne fasse pas trop là où l'on peut raisonnablement attendre, les décisions ne doivent pas être prises isolément et à l'aveuglette, mais elles doivent toutes respecter le souci de proportionner la dépense aux besoins économiques réels. En un mot, « il faut définir et respecter une politique des investissements de transport ».

Parmi tous les équipements d'une nation moderne ce sont les infrastructures de transport qui ont la plus longue durée de vie, et qui engagent donc l'activité économique des secteurs intéressés pour le plus lointain avenir ; on conçoit par suite l'importance que représente, non seulement pour l'avenir propre des différentes entreprises de transport, mais pour celui des nations entières, une bonne politique des investissements dans ce secteur. Jamais peut-être il n'a été plus nécessaire que les pouvoirs publics, s'élevant au-dessus des campagnes suscitées par les groupes d'intérêts, s'appuient sur des études impartiales pour définir et promouvoir une politique conforme à l'intérêt général dans ce domaine.

<sup>1</sup> American Association of State Highway Official.

## LA PAGE ECONOMIQUE

### ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

#### LES TITRES

La « Revue commerciale et financière suisse » ne publie pratiquement que des articles en allemand ; c'est pourquoi elle est mieux connue sous le nom de « Schweizerische Handelszeitung ». Voici les titres de ses principaux articles de première page, ces deux semaines passées :

9 juin : Les investisseurs font grève (Anleger streiken).

16 juin : Nous sommes devenus un pays exportateur de capitaux (Wir sind ein Kapitalexportland geworden).

La conclusion à tirer : il faut augmenter les taux d'intérêt. Ce n'est évidemment pas notre avis. Accroître la pression fiscale.

#### EXPORTATION DE CAPITAUX

C'est ce que nous propose un prospectus avec de magnifiques photos en couleurs qu'une entreprise zurichoise diffuse pour suggérer l'achat d'une propriété en Floride. La proximité de Cap Kennedy (32 miles) vous incitera peut-être à acheter une propriété à Port Malabar ? A moins que vous n'en préféreriez une à Port Charlotte, sur le golfe du Mexique, ou à Port Sainte-Lucie ?

Vous ignorez votre bonheur lorsque vous n'avez pas le souci de placer vos économies.

#### UNE INTERNATIONALE SYMPATHIQUE

Le Service de presse et de radio de la CISL nous envoie l'information suivante :

« La première réunion du nouveau Conseil syndical mondial de l'industrie de l'automobile s'est tenue du 31 mai au 3 juin 1966, à Detroit, capitale de l'industrie de l'automobile des Etats-Unis. Elle fut suivie par trente-trois dirigeants syndicalistes de quatorze pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'Australie.

« Représentant un million et demi de travailleurs environ, le conseil est parrainé par la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM) et par le Syndicat américain des travailleurs de l'automobile (UAW). Walter Reuther, président de l'UAW et vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres, présidait la réunion. Adolphe Graedel, secrétaire général de la FIOM, et Otto Brenner, président, étaient présents.

« Dans une résolution, le conseil s'engage à conjuguer les efforts de ses membres pour une industrie mondiale de l'automobile moderne, techniquement et socialement parlant. Progrès, prospérité, justice, paix et liberté seront l'objet d'une action solidaire. Les grands objectifs que le conseil se donne sont encore : la reconnaissance par tous les gouvernements de la liberté syndicale et du droit de négociation collective ; l'accroissement des salaires et avantages, parallèlement au développement technique de chaque pays ; l'établissement partout de congés payés, de temps de repos pendant le travail, de périodes de vacances et de pensions de retraite décentes ; des garanties pour les travailleurs de tous pays contre les fluctuations de la production et les modifications techniques ; des temps de travail réduits et la lutte contre les heures supplémentaires excessives. »

#### M. NORDHOFF A ZURICH

Le président de la direction des entreprises Volkswagen, à Wolfsburg, est professeur et Dr h. c. Il prononce volontiers des exposés et c'est ainsi qu'il a parlé,

le 14 mai 1966, à la conférence du 149<sup>e</sup> district du Rotary international, sur « Effets et conséquences » (Wirkungen und Verpflichtungen) et qu'il est venu parler à Zurich, le 14 juin, de la conduite de l'entreprise et de la politique en matière de personnel dans notre temps (Unternehmensführung und Personalpolitik im Wandel unserer Zeit).

On comprend que les travailleurs de l'automobile s'organisent sur le plan mondial.

#### UNE ENQUÊTE

Le « Journal de Genève » a publié une série d'articles sur la programmation européenne. Voici les titres des différents articles : Modérer la consommation privée — Freiner la réduction de la durée du travail —

#### L'UNION FAIT LA FORCE

Lu dans le « Coopérateur suisse » :

« L'idée d'une « coopérative de consommation nationale » unique, défendue pour la première fois il y a soixante ans à un congrès coopératif britannique et qui est de nouveau discutée aujourd'hui en Angleterre et en Ecosse, va au-devant de sa réalisation au Danemark. Dernièrement, plus de 800 coopératives de consommation ont adhéré à la « chaîne volontaire » de la société d'achats en gros FDB, Faellesforeningen for Danmarks Brugforeninger. Cela fait plus de 45 % de toutes les coopératives de consommation du Danemark.

En Suède également, on s'achemine vers une organisation coopérative de consommation unifiée. On projette actuellement un groupement des coopératives de consommation, au nombre d'au moins 350, qui existent en Suède, en 15 à 20 grandes coopératives régionales.

#### BON A NOTER

« ... On le voit, l'enflure de l'Etat n'est pas le seul fait des étatistes. Elle est encore la conséquence fatale de nos progrès matériels. Il incombe à la politique de ne pas suivre le cours des choses, mais de l'ordonner... »

Cette phrase est de M. Louis Guisan, directeur de la « Gazette de Lausanne ». Elle a paru le 11 juin.

#### SOCIÉTÉ COMMERCIALE EUROPÉENNE

La Commission de la CEE se prononce en faveur de la création d'une société commerciale européenne devant s'ajouter aux formes juridiques déjà existantes dans les six Etats membres.

La création d'une telle société dépend cependant de la possibilité d'apporter une solution cohérente aux nombreux problèmes qui se posent aussi bien dans le domaine du droit des sociétés que dans ceux du droit fiscal, du droit financier et du droit social. Pour cette raison, la commission estime, dans un mémorandum, que le choix définitif de la forme juridique ne pourra être arrêté que lorsqu'il sera possible de déterminer, sur la base d'études approfondies, quelle forme est la meilleure pour la solution des problèmes économiques. Il s'agit à cet égard essentiellement de la liberté d'établissement totale des sociétés dans le Marché commun, du regroupement des facteurs de production de plusieurs Etats membres, de fusions de sociétés de divers Etats membres et de l'accès sur un pied d'égalité au marché des capitaux dans tous les Etats membres.



# LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

Jeudi 23 juin:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Mystères du microsilicon. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Sérénade à trois inconnues. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Intermède musical. 20.30 «La Fiancée vendue», opéra-comique. 22.50 Inf. 22.55 Voyage musical. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 20.30 Chansons et chansons. 21.30 Banc d'essai. 22.20 Intermède musical. 22.35 Médecine.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Entretien. 16.30 Théâtre dansant. 17.30 Magazine des jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Concert pop. 19.00 Actualité sportive. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.30 Promenade musicale. 22.15 Inf. 22.50 Jazz. 23.15 Inf.

Vendredi 24 juin:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Pages de Purcell. 9.15 Emission radiocolonnaire. 9.40 Page de Purcell. 10.00 Miroir-flash. 10.05 Pages de Purcell. 10.15 Emission radiocolonnaire. 10.45 Page de Purcell. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Métrastandie. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Des Bretelles pour le Ciel», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Solistes romands. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 14.15 Emission radiocolonnaire. 14.45 Pages de J. Absil. 15.00 Miroir-flash. 15.05 En clé de sol.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Mus. pop. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Orch. de chambre. 7.30 Automobilistes. 8.30 Composés nordiques. 9.00 Inf. 9.05 Pays et gens. 10.00 Inf. 10.05 Ensemble baroque. 11.00 Inf. 11.05 Emission com. 12.00 Pour les voyageurs. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Sortons de table en mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emission radiocolonnaire. 15.00 Inf. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

## A la TV romande

Jeudi 23 juin: 16.00 Hippisme. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Janique Aimée», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Légitime

### CONVOICATIONS DU PARTI

#### CANTON DE VAUD

**MONTREUX.** — Sortie familiale du Parti socialiste dimanche 26 juin à La Buritaz (à mi-chemin du Mont Pèlerin et de Chexbres. S'inscrire auprès du président J.-J. Gut, rue de Jaman 5, Clarens.

**LAUSANNE.** — Groupe socialiste du Conseil communal: séance lundi 27 juin à la Maison du Peuple — comité à 20 heures.

#### CANTON DE GENÈVE

**FEMMES SOCIALISTES.** — Souper amical, jeudi 23 juin, à 19 h. 15, Café Beau-Site, 10, ch. de la Vendée, Petit-Lancy.

**FRACTION DU GRAND CONSEIL.** — Importante séance des conseillers d'Etat et députés, jeudi 23 juin, de 18 h. 30 à 22 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Discussion des comptes rendus 1965.

**GENÈVE.** — Commission du centenaire de la I<sup>re</sup> internationale, vendredi 24 juin, à 19 h. 25, au secrétariat, 18, boulevard Jämes-Fazy.

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Séance ordinaire lundi 27 juin 1966, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Le bureau du Comité directeur, est convoqué pour le même jour, même local mais à 19 h. 45.

Philippe Monnier

# Le Livre de Blaise

C'est dans la cour, c'est dans les jeux du Collège qu'est né notre empro, dont jadis on se souvenait toute la vie, et par où les Genevois d'un temps se reconnaissaient et se saluaient membres d'une seule famille.

J'ajoute qu'aucune amitié n'est plus fidèle que celle contractée à l'époque heureuse où l'on épelle ensemble «rosa», la rose. Plus tard, tu feras d'autres amitiés ayant leur douceur et leur prix; tu n'en feras point de meilleures que ces premières, qui ne servent nul intérêt, ne considèrent aucun calcul et n'obéissent qu'à la divine voix de l'instinct. Alors qu'on est parvenu au milieu du chemin et que les tempes commencent à grisonner, il est doux d'être quelques-uns à pouvoir se souvenir.

Blaise, mon enfant, tu es un petit hurluberlu aux yeux de rêve. Tu as grandi sous la caresse de ta mère, et dans la tendresse des bras de femmes recourbés. Tu t'es amusé de fanfrelu-

Défense», film. 21.25 Le point. 22.10 Catch. 22.35 Chron. des Chambres fédérales. 22.40 Téléjournal.

## A la TV française

Jeudi 23 juin:

1<sup>re</sup> chaîne. — 16.00 Tour de France. 16.30 Emission de la jeunesse. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «De nos Envoyés spéciaux», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Tour de France. 20.40 Show Joan Baez. 21.40 Visa pour l'avenir. 22.40 Paris à l'heure de New York. 22.55 Jugez vous-même. 23.15 Actualités.

Vendredi 24 juin:

1<sup>re</sup> chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actual.

# Epargne, emprunts, taux d'intérêt

(Suite de la troisième page)

futur. C'est là implicitement reconnaître la priorité à donner aux besoins d'investissements et la nécessité de mettre en œuvre une politique financière qui soit à même d'assurer un financement que les seules lois du marché ne sauraient garantir et de contribuer à la recherche de cet équilibre dynamique nécessaire à une harmonieuse expansion économique générale.

## Expansion et moyens de financement

L'ampleur de cette dernière est liée au volume des capitaux mis à disposition et aux conditions auxquelles ils sont offerts aux secteurs publics ou privés de l'économie. Or, dans l'économie capitaliste, l'épargne n'est pas répartie entre les divers secteurs ou entreprises en fonction de leurs besoins et de leur valeur pour la collectivité, mais selon la possibilité d'un secteur particulier de supporter la charge que représentent les intérêts. L'intérêt constitue donc un frein considérable à l'expansion économique puisqu'il fait peser une lourde charge sur l'économie. C'est en outre l'un des éléments moteurs de l'inflation monétaire puisqu'il augmente les charges de production des biens de consommation et par conséquent les prix de ces derniers.

## L'intérêt engendre l'inflation

D'autre part, l'intérêt, par l'inflation qu'il engendre, va en même temps réduire la charge du débiteur et l'in-

citer ainsi à emprunter toujours plus. La hausse du taux de l'intérêt qui s'ensuivra sur le marché des capitaux n'aura ainsi plus l'effet régulateur que la loi de l'offre et de la demande devrait lui faire jouer en théorie.

## La hausse du taux de l'intérêt ni souhaitable ni juste

La conclusion de cet observateur financier que la hausse des taux d'intérêts est économiquement souhaitable et juste s'infirme donc puisque d'une part l'automatisme du fonctionnement des mécanismes du marché n'est pas en mesure de rétablir l'équilibre et que, d'autre part, elle ne tend pas, comme il lui semble, à éviter un gaspillage des moyens financiers déjà rares mais bien plus à assurer sa distribution selon des critères qui ne tiennent pas compte de l'efficacité économique et sociale des investissements et qui favorisent les grands et les forts.

C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler comme le mentionne le programme du Parti socialiste suisse, que la charge des intérêts grevant l'économie doit demeurer aussi faible que possible. Ce n'est qu'à cette condition que l'expansion économique poursuivra son évolution sans heurts et que s'accroîtra le bien-être général.

PIERRE WYSS-CHODAT.

Lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire. Confucius

# D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

## Cyclisme

## Le Tour de France en Belgique

# Victoire belge, comme prévu

Deuxième étape: rien à signaler, si ce n'est l'échappée tentée après 110 kilomètres de course par le champion du monde Tom Simpson, accompagné de van Looy et de Rudi Altig. Ce fut le fait marquant de cette journée. Le peloton dut chasser pendant près de 50 km.; à un certain moment même, il eut près de deux minutes de retard avant de rejoindre ces trois fuyards. En fin d'étape, huit hommes ont réussi à s'échapper; ils n'ont cependant conservé que onze secondes d'avance sur un groupe de contre-

attaque qui s'était formé dans les derniers kilomètres et qui comprenait tous les favoris. Les seules victimes de la journée ont été finalement l'Italien Bitossi et l'Allemand Wolfshohl qui, pour être restés bloqués dans le peloton, ont concédé 1'18" au vainqueur et 1'07" aux autres favoris.

Pour sa part, René Binggeli a eu quelques difficultés. Il est arrivé dans le temps de 4 h. 50'54" et est classé 102<sup>e</sup>. Au classement général, il a maintenant 5'09" de retard et se classe 99<sup>e</sup>.

Les Italiens U. Colombo et Manucci arrivés hors des délais en 5 h. 07'06", ont été repêchés. Par contre, Zanchi (Italie), Picchiotti (Italie), Nolmans (Belgique), A. Colombo (Italie) et Maliepaard (Hollande) ont été éliminés. Il reste donc 123 coureurs en course.

Classement de la deuxième étape, Charleville—Tournai (198 km.): 1. Reybroeck, Belgique, 4 h. 46'21"; 2. Janssen, Hollande; 3. Sels, Belgique; 4. Den Hartog, Hollande; 5. Harings, Hollande; 6. De Pra, Italie; 7. Boucquet, Belgique, 4 h. 46'28"; 8. Brands, Belgique, 4 h. 46'29"; 9. Planckaert, Belgique, 4 h. 46'32", avec, dans le même temps, le gros du peloton, comprenant tous les favoris.

Classement général: 1. Altig, Allemagne, 9 h. 39'28"; 2. Ex aequo: Reybroeck, Belgique, Janssen, Hollande, Sels, Belgique, den Hartog, Hollande, Harings, Hollande, De Pra, Italie, tous à 36"; 8. Boucquet, Belgique, à 43"; 9. Brands, Belgique, à 44"; 10. Planckaert, Belgique, à 47"; 11. Ex aequo: Anquetil, Poulidor, van Looy, etc., tous à 47" d'Altig.

Classement par points: 1. Reybroeck, 35 p.; 2. Janssen et Planckaert, 27 p.; 4. Altig, 25 p.; 5. Sels, 21 p.; 6. Vandenberghe, 16 p.; 7. Karstens, van Looy et den Hartog, 14 p.

# Football, rien que football

## Incidents avec les Argentins et les Mexicains

A Turin, l'Italie a battu l'Argentine par 3-0, après avoir mené au repos par 1-0. Les buts transalpins ont été marqués par Pascutti aux 34<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> minutes et par Meroni à la 82<sup>e</sup> minute. Durant toute la seconde mi-temps, la partie fut constamment interrompue par les incidents les plus divers. L'Argentin Sainz à la 70<sup>e</sup> minute et l'Italien Leoncini (82<sup>e</sup>) ont été expulsés. Les Argentins, qui disputeront le tour final de la coupe du monde dans le groupe de la Suisse, ont causé une vive déception. Leur défaite ne soufre aucune discussion. Il fallut attendre la dernière minute de la rencontre pour que le gardien italien, à

la suite d'une situation confuse devant ses buts, soit véritablement inquiet.

● Quatre jours après avoir obtenu le match nul contre la Suisse à Lausanne, l'équipe nationale du Mexique a subi une nette défaite à Belfast, devant l'Irlande du Nord. Les Mexicains ont dû s'incliner par 4-1, alors qu'au repos le score était toujours de 0-0. Ils ont toutefois encaissé leurs deux derniers buts alors qu'ils jouaient à dix. A la 83<sup>e</sup> minute, en effet, leur gardien Calderon fut expulsé par l'arbitre pour avoir frappé l'avant-centre irlandais Dougan.

## Pottier jouera samedi avec La Chaux-de-Fonds

On sait que Philippe Pottier a été blessé pendant longtemps cette saison. Pour lui permettre, dans l'intérêt de l'équipe nationale, de retrouver la forme le plus rapidement possible, il a été autorisé à jouer samedi en coupe Rappan avec le F.-C. La Chaux-de-Fonds contre Eintracht Francfort. Cette autorisation est toutefois exceptionnelle. Les autres joueurs faisant partie des cadres de l'équipe nationale ne sont pas autorisés à jouer pour leur club.

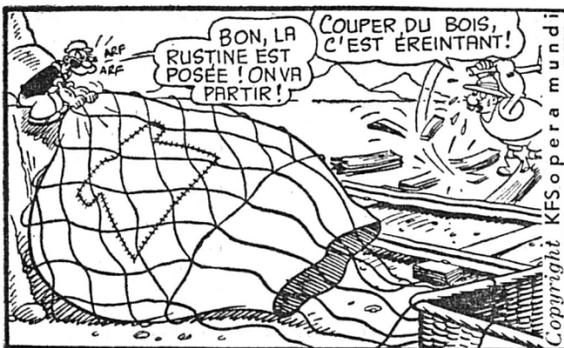
● Dubois (Granges) serait en pourparlers avec le F.-C. La Chaux-de-Fonds pour un éventuel transfert.

● Championnat suisse de ligue nationale A (match à rejouer): Young-Fellows—Granges, 7-0. Les buts ont été marqués par von Burg (4), Fischli, Hoelsli et Chiandussi. Granges a ainsi pris la onzième place du classement devant les Young-Fellows.

● Matches de barrage du championnat de France: Nîmes—Bastia, 3-2; Lille—Limoges, 1-0. — Classement: 1. Nîmes, 2/3; 2. Lille et Bastia, 2/2; 4. Limoges, 2/1.

● En match d'entraînement disputé à Boras, la sélection nationale soviétique a battu l'équipe suédoise d'Elfsborg par 1-0.

# LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Et m'ayant pincé la joue par facétie, d'une petite taloche amicale, mon père me renvoya à mon bonheur.

## CHAPITRE VIII

### D'une rose, d'un vieux régent et de petits garçons

## CHAPITRE VII

### Où Blaise et son père sont émus

Le lendemain, quand après avoir fait quelque emplette de fournitures chez M<sup>me</sup> Guillemet-Vaucher, qui était très belle, nous gravâmes, mon père et moi, la Vallée, ma main tremblait dedans la sienne. J'étais ému.

Et je vis bien que mon père qui se taisait était aussi ému. Mais mon père n'était point ému comme moi, parce qu'il avait peur du trou noir de classe, peur des autres, peur des verges, peur du maître, peur de l'examen, et peur de ne pas trouver juste le quotient de sa division. Mon père était ému parce qu'il se souvenait.

Jadis, il avait gravi cette même Vallée avec son père. Comme aujourd'hui un bouquet d'arbres s'y dressait à la cime.

Et sa petite main tremblait dans la main de son père comme la mienne aujourd'hui.

Rosa, la rose. Ils sont dans la haute salle que traverse un sommier. Ils sont des petits garçons aux frimousses claires et aux nez ébauchés. Ils gardent un couteau dans leurs poches et un premier instinct de la liberté dans leurs cœurs.

Dehors, la douce matinée de septembre épand sa lumière paisible. Les grands ormeaux de la cour remuent leurs feuilles au vent. La fontaine coule.

Hier, ils jouissaient encore de la matinée de septembre. Ils couraient parmi l'herbe et parmi l'air. Ils ébrouaient leur folie au soleil. Ils faisaient des creux dans la terre, des feux dans les champs, partout des niches et des ravages. De leur lit, dans la chambre de campagne, ils écoutaient courir les fouines dans le grenier. Aujourd'hui, plus.

Aujourd'hui plus. Les vacances sont finies, et sur leur indépendance la porte verte de la classe s'est fermée. Le devoir les réunit et les soumet. Impalpables, des molécules d'argent dansent dans un rayon. Les vers rongent le sapin des bancs tristes. Il règne un grand silence dans une odeur de moisissure.

Pieuse, la voix a dit: «Rosa, la rose.»

(A suivre.)

# CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

## Visites de l'hôpital et cérémonies d'inauguration

Lundi 27 juin, à 13 h. 30, devant le porche du nouvel hôpital aura lieu la remise du centre hospitalier au président de la ville par Gérard Petit-huguenin, directeur des Services sociaux, président des Commissions de l'hôpital et de construction. Coupure du ruban. Chœurs d'enfants. A 14 h. 15 (pour les invités du Conseil communal seulement): visite de l'hôpital (par groupes).

A 17 h. 30: cérémonie officielle (ouverte au public) à la Salle de Musique. Présidence de Gérard Petit-huguenin. Discours d'André Sandoz, président de la ville, de MM. Gaston Clottu, chef du Département cantonal de l'intérieur, Pierre Porret, président du Conseil général, René Droël, directeur de l'hôpital, D' Georges Terrier, président du Collège des médecins, Otto Brechbühl, représentant des architectes, Henri Rosat, aumônier de l'hôpital.

Les pianistes Elise Fallier et Maurice Perrin, les timbaliers Emile de Ceuninck et Gabriel Boucher interpréteront la « Sonate pour deux pianos et percussion » de Bela Bartok, tandis

que l'organiste Paul Mathey exécutera deux jeux d'orgue.

A 19 h.: apéritif offert à tous les assistants dans le hall de la Salle de Musique.

A 20 h.: dîner (invités officiels) dans la grande salle de la Maison du Peuple.

### VISITES DE LA POPULATION

Mercredi 29 juin, jeudi 30 juin, vendredi 1<sup>er</sup> juillet, de 19 h. à 21 h.; samedi 2 juillet, dimanche 3 juillet, de 13 h. 30 à 17 h.

Un circuit obligatoire sera établi, des spécialistes donneront de lieu en lieu les explications nécessaires. On fera la plus extrême attention pour ne causer aucun dommage. Une surveillance permanente, établie par dix pompiers, cinq personnes en civil et des éclaireurs: on est prié de se conformer à leurs instructions ainsi qu'à celles du personnel.

Autrement dit: allez regarder « votre » hôpital, vous en serez fier!

### FÊTE DU PERSONNEL

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à 20 heures, le personnel de l'hôpital sera réuni dans la grande salle de l'Ancien-Stand, où, après un dîner, il entendra des allocutions de G. Petit-huguenin, de M. R. Droël et du D' D. Thommen et d'un délégué du personnel. Une soirée récréative et dansante suivra avec la participation de l'orchestre René Desbours, du jongleur-acrobate Misoko, du groupe vocal Les Neuf de Chœur, autres attractions, présentés par M. Willy Gabus.

### COLLISION AU REYMOND.

Une voiture biennoise et une voiture chaux-de-fonnière sont entrées en collision hier, vers 12 h. 50, au bas du Reymond. Importants dégâts matériels.

### INDUSTRIEL JUGÉ A BESANCON.

Le directeur d'une fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds a comparu hier devant le Tribunal de grande instance de Besançon, en compagnie du gérant de sa succursale de Besançon, de la femme de celui-ci et d'un contremaître. Ils étaient accusés de complicité dans l'affaire de contrebande de montres qui avait déjà amené, devant ce même tribunal, un horloger de Bienne, M. W. S., qui avait été condamné. L'industriel chaux-de-fonnier avait « rendu service » à W. S. en acceptant, à sa succursale, le dépôt de montres de contrebande. Il ignorait, paraît-il, la nature frauduleuse de cette marchandise. Le tribunal rendra son jugement le 8 juillet.

### LES RENCONTRES DU DOUBS.

C'est dimanche 26 juin que tous les amis du Doubs se rencontreront en famille aux Gravières. On cuira la soupe, on dégustera le café, la petite fanfare de la « Persé » jouera ses airs les plus entraînants, on entendra des chansons. G. Bachmann, président de la Société des sentiers du Doubs, fera le point de la situation, tandis que R. Frey distribuera caramels et bonbons à toutes les marcheuses et marcheurs de moins de 14 ans.

M.

### CARNET DU JOUR

#### Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Guerre et Paix». RITZ: 20.30, «La Prisonnière du Désert». EDEN: 20.30, «Le Repos du Guerrier». SCALA: 20.30, «Les Folles Nuits du Moulin-Rouge». PLAZA: 20.30, «FBI enquête à Los Angeles». CORSO: 20.30, «Scaramouche». REX: 20.30, «Der Fischer vom Heiligensee».

#### Divers

MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: exposition «Les batraciens» (prolongée).

MANOIR. «Le Doubs, rivière enchantée».

#### Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7.

# CHRONIQUE JURASSIENNE

### MOUTIER: Défense des locataires.

De nombreuses personnes ont assisté hier soir, au Restaurant du Moulin, à l'assemblée d'information consacrée à la constitution prochaine d'une association de locataires à Moutier. Cette séance était organisée par un comité de travail présidé par Fernand Gygax, conseiller municipal socialiste. Prirent en outre la parole, MM. J. Queloz, secrétaire général du Mouvement populaire des familles (MPF) à Lausanne, A. Bessire, président de l'Association des locataires de Delémont, et Roger Macquat, maire de Moutier. Tous trois appuyèrent le mouvement destiné à défendre les locataires, à unir les efforts de ceux-ci pour enrayer la hausse constante des loyers et à dénoncer les abus.

A la suite des résultats obtenus par cette séance d'information, les organisateurs mettront bientôt sur pied une assemblée constituante.

### SAINT-IMIER.

Les 9 et 10 septembre prochain, l'Ecole d'horlogerie et de mécanique du Technicum cantonal de Saint-Imier célébrera son centenaire. C'est une grande manifestation qui se prépare sous la diligente autorité de M. H. Schneider, président du Comité d'organisation.

Le vendredi 9 sera la journée officielle qui revêtira un éclat particulier, tandis que le samedi 10 sera spécialement réservé aux anciens élèves.

### MOUTIER: Les femmes à l'assemblée communale!

Vue l'importance de l'assemblée communale de ce soir, qui comme nous l'avons annoncé, devra se prononcer sur la création éventuelle d'un Conseil général à Moutier, les femmes sont invitées à assister aux délibérations.

C'est la première fois, à Moutier, que les femmes pourront pénétrer dans l'antre de la politique communale!

### LA NEUVEVILLE: Contre un mur.

A Chavannes, entre Gléresse et La Neuveville, hier, à 16 h. 30, deux voitures ont été projetées contre un mur à la suite d'une collision. La conductrice de l'une d'elles, M<sup>lle</sup> C. Keller, de Neuchâtel, a été blessée à la tête et hospitalisée à Bienne. L'autre conductrice, domiciliée à La Neuveville, a reçu des soins sur place. Gros dégâts matériels.

### LA NEUVEVILLE: Déficit.

Avec 2 312 383 francs aux dépenses et 2 257 428 francs aux recettes, les comptes communaux de La Neuveville pour 1965 présentent un excédent de dépenses de 54 955 francs.

**LIQUEURS Morand**  
MARTIGNY

# CHRONIQUE LOCLOISE

## Vers l'exposition VEL

Il s'agit comme chacun l'a compris de Vente-Exposition locloise. Réunis mardi soir, les commerçants invités et les membres de la VEL ont mis au point le départ de la 8<sup>e</sup> exposition. Le comité, sous la présidence de M. W. Dumont, propose de l'organiser du 11 au 17 octobre, dans le jardin d'enfants du Casino et celui du Restaurant du Casino.

Vu le succès remporté ces dernières années, il est question d'élargir cette exposition qui comprendra cette année 28 exposants.

M. Dumont remercia nos autorités pour la compréhension qu'elles ont eue en autorisant à nouveau cette exposition dans le magnifique cadre de verdure, près du Casino.

Convaincre l'acheteur loclois que nos commerçants sont prêts à lui offrir des articles qui n'ont certainement rien à envier à ceux qu'il pourrait trouver dans une plus grande ville est le but de cet effort.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette exposition et sur le programme mis sur pied.

### MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Incognito».  
CINÉMA CASINO: «Mystère sur la Falaise».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., appeler le No 11.)

# Chronique neuchâteloise

## Nouveau président de la Chambre suisse de l'horlogerie

L'assemblée générale des délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie, qui groupe l'ensemble des secteurs de fabrication de l'industrie horlogère, s'est réunie mercredi à Berne, sous la présidence de M. E. Primault, président.

Après avoir adopté les comptes de l'exercice 1965, l'assemblée a approuvé le rapport annuel de la Chambre. Trois nouvelles sections ont été admises au sein de la Chambre, à savoir le Laboratoire suisse de recherches horlogères, le Centre électronique horloger S.A. et le Centre de documentation scientifique et technique de l'industrie horlogère suisse. Enfin, l'assemblée a désigné, pour remplacer M. Primault, un nouveau président de la Chambre suisse de l'horlogerie en la personne de M. Blaise Clerc, notaire à Neuchâtel, conseiller aux Etats.

**T. N.: Moins de voyageurs.** — Le rapport du Conseil d'administration de la Compagnie des tramways de Neuchâtel pour 1965, présenté hier à l'assemblée, laisse apparaître une nouvelle régression du nombre total de voyageurs transportés sur l'ensemble de son réseau (tramways, trolleybus, autobus, funiculaires d'Ecluse-Plan et de Chaumont). Ce nombre a passé de 17 320 690 en 1964 à 16 643 092. Pour les comptes d'exploitation, seule la ligne de Chaumont enregistre un excédent de dépenses (9399 fr. 85).

L'exercice a permis de faire les attributions suivantes: 20 000 fr. à la réserve spéciale et 20 000 fr. à la fondation pour secours exceptionnels. Il reste à la disposition des actionnaires une somme de 114 761 fr. 17.

Le conseil propose la distribution au capital-actions d'un dividende de 4 % qui absorbera 100 000 fr. Le solde de 14 761 francs est reporté à nouveau.

L'assemblée a adopté les comptes, donné décharge aux organes de la société et approuvé la proposition d'utilisation du bénéfice.

## Votations cantonales des 2 et 3 juillet

Le Parti socialiste neuchâtelois recommande chaleureusement aux électeurs d'accepter le crédit de 8 500 000 francs en faveur de l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel et le crédit de 600 000 fr. pour l'aménagement de la Maison pour jeunes filles de La Chaux-de-Fonds.

Il semble que la plupart des autres partis recommanderont également d'accepter ces deux crédits.

Toutefois, le Parti libéral, sous la présidence de M. Martenet, l'ennemi N° 1 du haut du canton, a décidé de laisser la liberté de vote quant au second crédit.

**TRAVERS: Accident à la mine.** — Mercredi, vers 10 h. 45, M. Gérard Jampen, de Travers, travaillait à la mine de la Presta quand un gros bloc d'asphalte se détacha et tomba sur lui. Souffrant d'une fracture de la jambe droite, le blessé a été conduit à l'Hôpital de Couvet.

## FÊTE SCOLAIRE.

La Fête scolaire aura lieu samedi matin 2 juillet. La répartition des élèves dans les différents locaux sera la suivante: au Temple français, seront réunies les classes du degré supérieur de l'Ecole primaire et celles de l'Ecole secondaire; au Cinéma Lux, les 3<sup>e</sup> années; à la salle des Musées, les 2<sup>e</sup> années; au Casino-Théâtre, les 5<sup>e</sup> années et à la Maison de paroisse, les 4<sup>e</sup> années.

Une répétition générale des chœurs aura lieu vendredi matin 1<sup>er</sup> juillet. Entrée: 50 centimes. Le produit des entrées est réparti entre des œuvres scolaires. Ces répétitions auront lieu selon l'horaire suivant: 9 h. Casino et Maison de paroisse; 9 h. 45, Cinéma Lux et salle des Musées; 10 h. 30 Temple français.

Samedi matin, le cortège de la Fête scolaire partira du Collège primaire à 8 h. 40. Son parcours sera le suivant: rue du Collège, Concorde, J.-F. Houriet, Marais, rue D.-JeanRichard jusqu'à l'Hôtel de Ville, rue A.-Piguet, rue de France, rue du Temple. A l'angle est de la place du Marché, les groupes se disloqueront et se rendront dans les temples et locaux respectifs.

Au Temple français, seuls les porteurs de cartes d'invitation (individuelles) pourront y pénétrer avant le cortège. Il va sans dire qu'une fois les élèves entrés, toutes les places disponibles seront à la disposition du public.

## Le champignon et l'escargot

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, pour protéger les escargots en voie de disparition sur son territoire, en a interdit la capture pour un certain nombre d'années. Ainsi prenait fin une chasse palpitante où, paraît-il, les frontaliers venus d'outre-Doubs étaient passés maîtres! Ce qui n'a rien d'étonnant puisque ce gastéropode se mange à la bourguignonne.

Aujourd'hui, la station mycologique de Morteau (France) vient d'adresser à ses sections sœurs des Montagnes neuchâteloises une lettre qui s'élève contre d'autres excès des ravageurs des bois et des campagnes, lettre dans laquelle on trouve entre autres:

«Certains automobilistes suisses font du ramassage de petits fruits et de champignons d'une manière déraisonnable. Nous n'y trouverions rien à redire si cette cueillette restait dans les limites de l'approvisionnement de table. On s'irrite donc d'une invasion de récolteurs prématurés râtissant nos terres: cela prend parfois la forme d'équipes organisées raflant tout ce qui pousse.»

Autrement dit, la modération et le respect du sommeil sont des mesures à prendre pour ne pas en arriver à l'interdiction.

**FLEURIER: Référendum.** — Le 15 juin, le Conseil général avait accepté par 31 voix, un crédit de 3 200 000 fr., pour la construction d'un nouveau collège régional au Jardin public. Cependant mercredi, un référendum a été lancé. Il ne conteste pas la construction d'un collège régional, mais demande que soit soumis au vote populaire la décision du Conseil général. Ce référendum vient de personnes hors partis qui désirent surtout préserver l'intégralité du Jardin public.

Le référendum doit aboutir d'ici au début juillet, il faut qu'il réunisse environ 400 signatures.

## Médailles préolympiques



La Monnaie d'Etat de Munich a décidé de frapper des médailles d'or et d'argent, en huit grandeurs différentes, pour commémorer la décision intervenue à Rome, le 26 avril 1966, de confier à la capitale bavaroise l'organisation des Jeux olympiques d'été 1972. L'avers (notre photo) représente un stade, la flamme olympique et les anneaux, et porte la date du 26 avril 1966; le revers montre divers motifs historiques et culturels de Munich.



## Chou En-lai en Roumanie

Chou En-lai (à gauche) avec le chef du protocole roumain, M. Ionescu. On sait que le leader chinois va terminer son séjour, mais on ignore encore les résultats qu'il a obtenus.

# Au Conseil municipal de Genève

Après une altercation animée entre M. Gilliéron (PdT) et le président Olivet (rad.), sur une question de procédure (qui ne semble pas le fait de l'entrepreneur radical qui dirige les débats), le conseiller administratif Claude Ketterer (travaux) donne les raisons de l'installation provisoire et quelque peu « pagnolesque » d'un bistrot dans le préau de l'Ecole de Montchoisy.

Puis le Conseil approuve la rénovation de la magnifique propriété du

parc de la Grange. Les cirons s'étant installés dans la charpente, le toit menaçait de s'écrouler.

Une parcelle est achetée aux Pâquis, à la rue du Levant, puis une autre à la Servette, entre la route de Meyrin et la rue Liotard.

D'un cœur léger, les conseillers attribuent un million et demi de francs pour transformer l'éclairage d'un certain nombre d'artères, et acceptent le crédit d'un million de francs pour l'achat d'un terrain et

d'un bâtiment (la Cure), à la Société catholique-romaine de Notre-Dame, ceci en vue d'améliorer la circulation entre le boulevard James-Fazy et la place des XXII-Cantons.

## 15,5 millions de francs pour les ponts de Saint-Georges et de Sous-Terre

L'un des gros morceaux de la soirée est la proposition du Conseil administratif pour l'ouverture d'un crédit pour la construction des ponts de Saint-Georges et de Sous-Terre. Il s'agit de la première étape qui ne concerne que le premier de ces deux ponts.

L'affaire est d'importance et permettra prochainement de dégorger la circulation dans tout le secteur Jonction-Rive droite.

### Pour les pays en voie de développement :

#### Une dime d'un millième du budget

Cinq conseillers, soit un de chacun des cinq partis représentés au Conseil municipal (Solange Schmid pour le Groupe socialiste) proposent qu'un millième du budget soit attribué aux pays en voie de développement, par l'intermédiaire de l'Aide technique suisse.

Puisqu'il s'agit là d'une proposition on ne peut moins électorale, on peut affirmer, sans risque de se voir contredire, que la paternité en revient au Parti socialiste et à la jeunesse en particulier. C'est, en effet, après une séance où avait été évoqué la situation du Brésil et le travail accompli à Genève par le groupe privé : Centre international de coopération, que la décision de présenter cette proposition avait été prise. Par la suite, il est apparu que le soutien des autres partis était nécessaire pour qu'elle aboutisse.

Il a de nouveau été question des indemnités des conseillers administratifs, puis de l'adaptation de leur traitement de base à l'indice 210 du coût de la vie. L'affaire fut dans le sac, sans renvoi à une commission d'examen, la proposition étant justifiée.

En fin de séance, M<sup>me</sup> Chiostergit-Tuscher (PdT) a brossé un sombre tableau de la situation des crèches et des jardins d'enfants ; elle souligne l'incurie dans ce domaine et M. Ganter promet d'enquêter et présentera sous peu un rapport complet.

Au cours de cette soirée, nous avons noté les interventions socialistes ci-après : Claude Ketterer, sur les travaux et achats de terrains ; E. Rémy, à propos de la construction des ponts et sur le « sommeil » d'un « fond de tiroir » de 900 000 francs ; J. Ziegler, contre l'agrandissement de la buvette du Grand-Théâtre et sur l'aide à la coopération technique ; H. Livron, à propos des anciens locaux du Conservatoire et aussi sur la transformation dans le sous-sol du Grand-Théâtre.

C. B.

Madame veuve Marguerite Bessaud-Abt, à Lausanne ;

Madame et Monsieur André Hodler-Abt, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Robert Abt-Gentil, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Jean Abt-Rubin et famille, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Charles Abt-Dubois, à Zofingue ;

Madame et Monsieur Gaston Presset-Bessaud, à Lausanne, et famille ;

Monsieur et Madame Ernest Schaublin-Weber, à Bâle ;

Monsieur et Madame Gottfried Weber et famille, à Bâle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

## Suzanne Abt-Weber

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection, le 22 juin 1966, après une longue maladie vaillamment supportée, dans sa 84<sup>e</sup> année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, vendredi 24 juin 1966.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 h. 15.

Honneurs à 11 h. 45.

Domicile mortuaire : Chapelle de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille : chez M. Hodler, chemin Paleyres 6, Lausanne. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Matth. 11 : 28.

# A travers le pays vaudois

## Au Conseil communal de Chavannes-près-Renens

Deuxième séance de l'année : vendredi 17 juin 1966 dans la grande salle du Casino. Présidence : Ls Capt (soc.)

**Jubilaires.** — Une brève cérémonie et la remise d'un cadeau à MM. Boward, cantonnier ; Ls Dépassel, instituteur et Ed. Meylan, boursier communal sont le prélude de cette séance. Un hommage leur est rendu pour leur longue activité au service de la commune.

**Urbanisme.** — Pactes d'emption pour le quartier des Oschettes signés. Projet d'installation de l'Ecole des métiers suit son cours. Plan de quartier Cerisaie revenu du Conseil d'Etat sans observations. Projet de construction HLM semble devoir avorter. Cent quarante-quatre logements sont proposés, mais nombre trop élevé pour la commune. Investissements trop importants.

**Epuration des eaux.** — Convention intercommunale prête. Sera examinée lors de la prochaine séance.

**Demande de crédit.** — 20 000 fr. sont demandés et accordés sans discussion pour démolition ancien bâtiment Emery pour construire nouveau centre scolaire.

**Police des constructions et taxes.** — Deux préavis sont adoptés sans discussion.

**Divers.** — Un concours d'idées est ouvert pour donner un nom nouveau à l'avenue de Chavannes.

Quelques propositions individuelles.

**VERDON : Avant le tir cantonal.**

Les tireurs auront à l'occasion du 46<sup>e</sup> Tir cantonal vaudois (15 au 24 juillet) à disposition à Vernand (à 4,5 km. de Lausanne) des installations en suffisance et en excellent état, soit : 70 cibles à 300 m., 14 cibles à 50 m., avec un portique à 5 cibles silhouettes automatiques, 20 cibles pour le petit calibre au sous-sol. Ils pourront également disposer d'une ligne

de tir toute nouvelle de 25 m., système Albrecht, de 10 cibles pour pistolet rapide olympique et pistolet grand calibre avec rotation électro-automatique et synchronisation entièrement automatique.

C'est le seul stand de Suisse romande, avec Bienne, qui possèdera une telle installation. De nombreuses autres améliorations d'un stand déjà très moderne et pratique (local neuf pour les cibarrs, vastes places de parc, tremplins de tir, ateliers d'armurerie, insonorisation efficace, restaurant, cantine) combleront les tireurs.

**YVERDON : Les courses.** — Prélude aux traditionnels concours hippiques prévus les 2 et 3 juillet, les courses de chevaux seront passionnantes dimanche après midi.

Le programme comprend deux courses plates sur 2200 et 2600 m., un steeple-chase sur 3600 m., trois trots attelés sur 2200 m., distance jugée normale par la Fédération suisse, et deux courses plates libres pour lesquelles 18 chevaux sont annoncés.

**Au Tribunal cantonal.** — Le Tribunal cantonal a nommé :

Juge au Tribunal du district de Lausanne, M. J. Riesenmey, actuellement juge suppléant ; juge suppléant, en remplacement de celui-ci, M. F. Favrat, à Epalinges ; assesseur de la Justice de paix du cercle de La Sarraz, en remplacement de M. M. Pin-goud, démissionnaire, M. P. Knebel, actuellement assesseur suppléant ; assesseur suppléant, en remplacement de celui-ci, M. H. Gaudin, à Dizy ; assesseur de la Justice de paix du cercle de Villeneuve, en remplacement de M. P. Brand, démissionnaire, M. J. Weibel, actuellement assesseur suppléant ; assesseur suppléant, en remplacement de celui-ci, M. L. Amiguet, à Villeneuve. MM. P. Jomini et J.-P. Wiswald, à Lausanne, ont été inscrits au rôle des avocats praticiens.

## Le Théâtre du Jorat rend hommage à Gustave Doret

Pour marquer le centième anniversaire de la naissance de Gustave Doret (septembre 1866), le Théâtre du Jorat a présenté, en recourant à de vastes moyens, un concert-spectacle comprenant quelques airs des fêtes des vigneronnes 1905 et 1927 et de copieux extraits des partitions de la « Servante d'Evolène », d'« Henriette » et d'« Aliénor », trois œuvres de René Morax recourant à la musique de scène de Doret et qui furent créées en ce Théâtre de Mézières, considéré à juste titre comme notre scène nationale vaudoise.

Le Chœur de Chailly-Montreux et le grand Chœur du Jorat, dirigés par Robert Mermoud, la Chanson valaisanne, direction Georges Haenni, et le chœur La Lyre, de Moudon, direction J.-J. Rapin, se succédèrent pour chanter impeccablement ces pages que Doret inscrivit à notre répertoire populaire et qui conservent tout leur charme et tout leur attrait. Preuve en soient les applaudissements et les ovations du public qui remplissait le Théâtre du Jorat, samedi et dimanche derniers. Preuve en soit également le succès extraordinaire que rencontre la location pour les prochains spectacles. Car il s'agit non seulement d'un concert, mais d'un spectacle, les chœurs prenant place dans la narration raccourcie et dramatisée des

œuvres dont on n'entend pas seulement la musique, mais qui se déroulent selon un texte interprété par Danielle Volle — qui fut l'Aliénor de l'année dernière. Cette fois-ci, cette magnifique comédienne incarne successivement Henriette, Catherine, de la « Servante d'Evolène », et Aliénor, de sorte que l'auditeur devient spectateur et replace la musique de Doret dans son contexte théâtral.

Cette idée, nouvelle et ingénieuse, est due à M. Jacques Béranger, qui a assumé la mise en scène. Décors de Thoos, fort applaudis. Costumes de M<sup>me</sup> Béranger. Samedi, M. André Simon remplaçait Charles Jauquier pour la chanson du « Blé qui lève ». M<sup>me</sup> Gisèle Wider chantait la chanson d'« Aliénor » et le jeune Patrick Cristini fut bissé pour la chanson du « Petit Chevrier ».

Belle et émouvante manifestation à la mémoire de l'un de nos compositeurs ayant marqué le plus profondément l'âme populaire de la Suisse romande et dans les chansons duquel notre peuple se reconnaît encore. C'est donc que la musique de Doret contient des vertus vigoureuses et qu'elle est de bonne sève. Le comité du Théâtre du Jorat en a administré l'éclatante démonstration.

Géo-H. BLANC.

## Genève: Lisez le « Littré », monsieur Vernet!

Le Département des finances et contributions a eu l'heureuse idée de joindre aux bordereaux d'impôts 1966, un dépliant qui renseigne les contribuables sur le coût des institutions de l'Etat, ou plus exactement sur l'emploi des deniers publics. Dans cette brochure d'un genre nouveau, le contribuable est tutoyé, ce qui n'a pas plu à M. J. Vernet, député (lib.) comme aussi à la rue des Granges et dans le quartier des Tranchées. Quel horreur ! être tutoyé par l'Etat. Et M. Vernet y est allé de sa question écrite demandant au Conseil d'Etat en vertu de quel droit l'administration fiscale estimait pouvoir se livrer aux joies et l'intimité avec les contribuables qu'elle ne connaît pas individuellement. Le Conseil d'Etat vient de répondre au questionnaire et invite ce dernier à lire le « Littré » :

« Le Conseil d'Etat attire l'attention de M. Jacques Vernet, député, sur le texte suivant, extrait de « Littré » :

« Quelquefois, au contraire, TU fait » partie du style oratoire et poétique, » et c'est de lui qu'on se sert pour » s'adresser aux personnages que l'on » respecte le plus, aux monarques, à » Dieu même. Ce tutoiement respectueux est un retour à l'antique manière de parler, où l'on ne disait pas » vous à une seule personne ; et c'est » cet archaïsme qui lui donne sa majesté. »

**GENÈVE : Augmentation générale des salaires pour près de 10 000 travailleurs des entreprises de la métallurgie genevoise.** — Suite à des négociations qui ont eu lieu entre l'Union des industriels en métallurgie et la FOMH, un accord a pu être conclu au sujet de la compensation du renchérissement.

Aux termes de cet accord, l'ensemble des ouvriers et des ouvrières occupés dans les entreprises de la métallurgie genevoise, obtient une augmentation générale de 4%. Cette hausse des salaires a été rendue nécessaire par la forte montée des prix depuis le début du mois de novembre 1965, date du dernier réajustement des salaires. A cette époque, les salaires avaient été adaptés à l'indice 216,7 et depuis lors, l'indice des prix à la consommation a passé à 225,3 points, ce qui représente exactement 4% de hausse.

Le réajustement des salaires qui vient de faire l'objet d'une entente entre l'UIM et la FOMH prendra effet dès la première période de paie du mois de juillet. En même temps qu'elle a présenté sa demande de compensation du renchérissement, la FOMH a développé toute une série de remarques relatives au mode de calcul de l'adaptation des salaires, lequel ouvre encore davantage l'éventail de la rémunération sans donner aux ouvrières et aux manœuvres une compensation du renchérissement qui soit équitable.

Pour tenir compte d'une conception plus sociale des réajustements de salaires consécutifs à la hausse du coût de la vie, il a été convenu qu'il n'y aurait pas d'augmentations individuelles inférieures à 15 centimes horaires pour les ouvrières et à 20 centimes horaires pour les manœuvres.

## LANCY : 250 francs pour les personnes âgées avant Noël?

C'est ce que les socialistes ont proposé au Conseil municipal de Lancy en faveur de toutes les personnes bénéficiaires de l'aide cantonale à la vieillesse domiciliées sur la commune de Lancy.

Voici le texte intégral soumis à l'approbation du Conseil municipal :

a) Une aide complémentaire communale à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et aux invalides est instituée.

b) Tous les bénéficiaires de l'aide cantonale à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et aux invalides demeurant depuis deux ans sur le territoire de la commune de Lancy reçoivent une rente annuelle de 250 fr.

c) Cette rente est payable en une seule fois dans la deuxième quinzaine de décembre.

d) En aucune manière cette rente ne peut entraîner une réduction de l'aide fédérale et cantonale.

e) La somme nécessaire à cette dépense est inscrite au budget ordinaire.

f) La présente délibération entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1966.

Comment Marius Robatel et Bernard Magnin, conseillers municipaux socialistes, ont-ils motivé cette proposition ?

La situation souvent difficile des personnes âgées, des veuves, des orphelins et des invalides ne peut laisser personne dans l'indifférence. La commune de Lancy abritait en 1964, 99 vieillards, veuves, orphelins et invalides.

Bien que l'AVS et les aides fédérales et cantonales aient été améliorées, il ne demeure pas moins qu'une petite aide communale serait la bienvenue pour ces personnes déshéritées.

Cela donnerait un peu de soleil et de bonheur à ceux dont la vie n'a pas toujours été facile.

Enfin, votre approbation montrerait que la solidarité n'est pas un vain mot.

Ce projet de délibération entraînerait une dépense supportable pour la commune sans augmenter les impôts, dépense de l'ordre de 25 000 fr. à 30 000 fr. par année.

Comment les partis de la majorité ont-ils accueilli ce projet ?

Il est trop tôt pour le dire. Le fait que la délibération a été repoussée à septembre n'est ni un bien ni un mal. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du progrès de cette question. Le Conseil municipal de Lancy serait formidable s'il était le premier à Genève à créer une aide complémentaire communale à la vieillesse.



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Conversations sino-roumaines: IMPASSE?

Les conversations sino-roumaines auraient abouti à une impasse, apprend-on dans les milieux diplomatiques des pays de l'Est à l'issue des entretiens qui se sont tenus hier matin.

On confirme de même source que le problème vietnamien était au centre de ces conversations, amorcées, précise-t-on, au cours du séjour à Pékin de M. Bodnarus, vice-président du Conseil roumain, à son retour d'Hanoi.

Les responsables roumains auraient demandé avec insistance à M. Chou En-lai de faire preuve de moins d'intransigeance sur les préalables posés par les Chinois au règlement du problème vietnamien.

M. Chou En-lai a opposé un refus. On apprend également que les tentatives chinoises en vue d'amener Bucarest à prendre parti dans le conflit sino-soviétiques se sont heurtées à un ferme refus de M. Ceausecsu.

## Grande-Bretagne: UN MAJOR PIRATE

Un homme d'affaires, Roger Calvert, 37 ans, a été découvert abattu d'une décharge de fusil de chasse en pleine poitrine, vers 3 h. du matin, mercredi, dans un manoir de Saffron Walden (Essex) appartenant au major Olivier Smedley, autre homme d'affaires, ancien membre important de la hiérarchie du Parti libéral et membre de l'association « Gardez la Grande-Bretagne hors du Marché commun ».

Smedley et Calvert ont des intérêts dans l'industrie des radios pirates.

Le major, à la tête d'une douzaine de truands, s'est embarqué à bord d'un remorqueur et s'est emparé de la radio pirate de Calvert. Les efforts de Calvert pour la reprendre ont été vains et il est vraisemblable que c'est en essayant de plaider sa cause au domicile du major que Calvert a trouvé la mort.

Moscou: Mince accord franco-soviétiques  
Ce qu'en dit la presse parisienne

La presse parisienne commente ainsi les premiers accords réalisés hier à Moscou entre les chefs d'Etat soviétique et français.

**COMBAT (indépendant de gauche):** L'ombre des grands absents a pesé lourdement durant ces deux jours de conversations franco-soviétiques. Première absente, l'Allemagne fédérale. Il est certain qu'il est difficile à de nombreux égards pour l'URSS et pour la France d'évoquer des perspectives d'avenir concernant l'Allemagne et sa réunification alors que celle-ci ne participe pas à un entretien où se joue son destin. Mais l'ombre des absents est sans doute plus pesante pour ce qui concerne le dossier asiatique. Le problème est, en effet, plus brûlant, et il met en jeu des intérêts plus puissants. Enfin, il est assurément plus délicat pour l'URSS. (...) Dans ces conditions, ce qui se décide actuellement à Moscou entre la France et l'URSS à propos de cette affaire ne peut pas infléchir dans de fortes proportions et à court terme le cours de la guerre du Vietnam.

**LE POPULAIRE (socialiste):** Si tout le bilan diplomatique de l'aventure moscovite se résume à l'assurance

donnée par les Soviétiques que l'établissement de « consultations régulières » est « un résultat très important », ce bilan sera bien mince. Le bilatéralisme, personne ne peut s'y tromper, les dirigeants de l'URSS n'en attendent rien d'autre qu'un outil nouveau de précision et d'action contre le camp qui leur est adverse, et auquel de Gaulle continue d'appartenir: le camp occidental. Or, que faire d'autre avec de Gaulle que du bilatéralisme, alors qu'il est plus évident que jamais que le président français ne représente que lui?

**L'HUMANITÉ (communiste):** Le chef de l'Etat français a eu parfaitement raison de proclamer que la culture et le progrès sont les seules ambitions nationales dignes de notre époque et qui doivent se substituer aux « rêves de conquête et de domination d'antan ». Mais il aurait été, entre nous, bien inspiré en précisant que ces rêves de conquête et de domination n'appartiennent pas tous au passé. Comme en témoignent notamment les revendications territoriales de Bonn et la honteuse guerre que poursuit au Vietnam le gouvernement de Washington.

## EN QUELQUES LIGNES...

● Madrid. — Deux communistes, R. Lopez et T. Fuentes Garcia ont été condamnés respectivement à 18 mois de prison et 10 000 pesetas d'amende et à 6 mois de prison et 10 000 pesetas d'amende par le Tribunal d'ordre public de Madrid pour « propagande illégale ».

● Londres. — Le Gouvernement britannique accueillerait favorablement un accord entre le Pacte de Varsovie et l'OTAN qui permettrait une réduction graduelle des effectifs militaires des deux alliances, a déclaré D. Healey, ministre britannique de la Défense.

● Alger. — Par 18 voix contre une (Etats-Unis) et 3 abstentions, le comité de décolonisation de l'ONU a adopté une résolution demandant à tous les pays membres des Nations Unies, et en particulier aux alliés militaires du Portugal, de cesser toute aide militaire économique et technique au gouvernement de Lisbonne.

● Paris. — « Il est regrettable que F. Mitterrand ait cédé au Parti communiste sans obtenir les contreparties indispensables » a déclaré G. Defferre, membre du contre-gouvernement de F. Mitterrand, dans un article publié par le journal « Le Monde ».

● Bruxelles. — Le Sénat belge a approuvé, hier, par 96 voix contre 33 et 22 abstentions, le transfert du Shape en Belgique. Le Conseil atlantique a été informé officiellement que la Belgique était prête à l'accueillir.

● La Nouvelle-Delhi. — La mousson a provoqué des inondations catastrophiques dans l'Assam. Des centaines de milliers de personnes se trouvent sans abri. On compte plusieurs morts.

● Dusseldorf. — La grève des mineurs du bassin de la Ruhr, prévue pour jeudi, a été annulée en toute dernière heure, mercredi après midi, grâce à une série d'entretiens.

● Londres. — 842 navires, soit un peu plus du tiers de la flotte commerciale britannique, sont actuellement immobilisés dans les ports britanniques, annonce la Fédération des armateurs.

● Téhéran. — Le Tribunal militaire d'appel a rendu son verdict dans l'affaire des membres du Parti communiste iranien Toudeh. L'ex-lieutenant Hekmatdjou a été condamné à mort ainsi que l'ancien speaker de Radio-Pékin, A. Khavari. Les cinq autres inculpés ont été frappés de peines allant de dix-huit mois à sept ans de prison.

● Londres. — M. Stewart, secrétaire au Foreign Office, a quitté Londres par avion, mercredi matin, pour une tournée de 11 jours en Extrême-Orient, qui le conduira successivement en Thaïlande, en Australie, en Indonésie, en Grande-Malaisie et à Singapour.

● Sydney. — A. Caldwell, chef du Parti travailliste australien, qui a été victime d'un attentat, mardi, à Sydney, a quitté l'hôpital.

● Varsovie. — Les cérémonies du millénaire religieux de la Pologne ont été solennellement ouvertes, hier après midi, en la Basilique de Varsovie. Elles dureront jusqu'au 26 juin.

● Athènes. — Le Gouvernement grec a décrété, mercredi, la mobilisation civile des 6000 employés des postes, qui ont déclenché, mardi, une grève de cinq jours pour appuyer leurs revendications en matière de salaires et de conditions de travail.

● Le Caire. — Une loi unifiée a été votée, hier, par l'Assemblée nationale égyptienne, portant instauration du dirigisme dans l'agriculture du pays.

● Salisbury. — Les chefs des délégations « ad hoc » britannique et rhodésienne se sont rencontrés, mercredi, à Salisbury, dans le cadre des entretiens officiels engagés en vue de résoudre la crise rhodésienne.

## Le général de Gaulle en URSS

De plus en plus, pour faire front à l'opinion populaire, qui est lasse d'attendre de véritables accords politiques, beaucoup de gouvernements tentent de conclure des accords économiques, d'importance souvent secondaire ou, lorsque ce palliatif échoue, des accords culturels.

On tente ainsi de prolonger la patience du peuple, en lui faisant croire qu'il s'agit là de moyens propres à favoriser la suite des conversations. En réalité, c'est le contraire qui se produit: on conclut différents arran-

gements bilatéraux, de portée modeste ou nulle, on les entoure d'une publicité d'importance, on leur donne un côté spectaculaire, et l'on en profite pour laisser en plan les véritables problèmes.

Dans ce genre, le général de Gaulle est passé maître; il préfère les grands voyages en Amérique du Sud, les réceptions qui font la joie des dirigeants des pays neufs, très heureux de découvrir Paris, à la présence de son pays à la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, il est en URSS: on pourrait espérer qu'il en reviendra convaincu que le moment est venu pour la France d'adhérer au Traité de Moscou qui interdit les essais nucléaires dans l'atmosphère, prêt à reprendre sa place parmi les 18, et condamnant toute dissémination des armes atomiques. Mais, en réalité, il semble bien que les résultats seront plus modestes. Si seulement notre pessimisme pouvait être démenti par les faits! Nous aurions plaisir à l'annoncer à nos lecteurs.

EUGÈNE MALÉUS.

## NOUVELLES SUISSES

## Le film rapide de la séance du Conseil national

Le Conseil national a poursuivi hier son débat sur la semaine de 44 heures. Une quinzaine d'orateurs se sont déjà exprimés mardi et l'entrée en matière n'est pas encore votée. Plusieurs députés socialistes prennent encore la parole pour réclamer l'application de la semaine de 44 heures dès l'année prochaine. Entre autres, Marcel Brawand (soc., VD) intervient à propos de la mise en vigueur du nouvel horaire. Il commence par souligner le traitement différentiel injustifié qui existe entre le personnel de l'administration et celui de l'exploitation. Puis il démontre, en faisant l'histoire des pourparlers, à quel point ceux-ci ont été tirés en longueur et à quel point le personnel fit preuve de patience. L'orateur évoque ensuite les magnifiques démonstrations populaires du mois de mars dernier.

Vouloir remettre à plus tard, continue Brawand, c'est de nouveau tromper la patience et la confiance du personnel fédéral, qui est déjà désavantagé par rapport aux autres travailleurs. Pourquoi faut-il que ce geste soit appliqué trop tard, et d'une telle manière qu'il ne donne tout de même pas satisfaction? Pour-

quoi ne fait-on pas preuve de plus de générosité pour les plus fidèles serveurs de la Confédération?

Après d'autres et ultimes interventions, la parole est donnée au conseiller fédéral Bonvin, qui explique la position du Conseil fédéral qui, ayant examiné encore une fois la situation, peut maintenant faire une offre plus catégorique, dit-il; il propose la semaine de 44 heures pour 1969. Sans condition.

L'entrée en matière n'est pas combattue et on passe à la discussion de détail.

Tacitement, le conseil décide d'accorder au Conseil fédéral la compétence de fixer à l'avenir la durée du travail pour tous les fonctionnaires.

Les rapporteurs en viennent alors à la question du « calendrier ». Il y a six propositions:

1. La majorité de la commission propose 1968;
2. Le Conseil fédéral propose 1969, en deux étapes.
3. La première minorité de la commission propose 1967.
4. M. Hofstetter, au nom de la majorité du groupe radical, plaide pour

la formule à laquelle M. Bonvin vient de se rallier.

5. M. Weisskopf (rad., BE) propose un savant compromis: 44 heures en principe dès 1967. S'il le faut, le personnel travaillera effectivement 45 heures jusqu'en 1969, mais cette heure supplémentaire lui sera payée spécialement.

6. M. Ackermann (rad., LU) propose 45 heures en 1967 et 44 heures en 1968. Les propositions 2 et 4 sont donc identiques, puisque le Conseil fédéral a changé d'avis, mais M. Bienz (PAB., BE), au nom de son groupe, annonce qu'il votera pour la proposition du Conseil fédéral telle qu'elle était formulée dans le message, soit les 44 heures en 1969 seulement si la situation économique le permet.

Finalement, le Conseil a décidé d'accorder la semaine de 44 heures au personnel d'exploitation de la Confédération en 1968 au plus tard. Cette proposition a obtenu 96 voix, contre 71 à la proposition socialiste d'accorder la semaine de 44 heures l'année prochaine déjà. Le projet sera examiné en septembre par le Conseil des Etats.

## Deux mois au pénitencier de Witzwil

Nous poursuivons aujourd'hui la publication du récit par notre stagiaire Michel Krebs, de sa vie et de ses expériences lors de sa détention de deux mois au pénitencier bernois de Witzwil, pour objection de conscience.

II \*

## Willkommen!

Puis, le véhicule s'arrête. Bruit de tôles: on nous ouvre la porte. Nous y sommes! Le chauffeur du fourgon décharge nos valises et remet des papiers nous concernant au « réceptiviste ». Celui-ci, le « Hausmeister » — ou quartier-maître — est un petit homme d'une soixantaine d'années, pas aimable du tout. Cheveux en brosse, nuque carrée et une voix! L'image même du sergent-major de légende. D'emblée, une enguirlandée en « Schwyzertüttsch », car nous hésitions, nos valises à nos pieds. Charmant accueil, bien fait pour nous mettre dans l'ambiance. Puis c'est la routine d'admission, toujours dominée par la voix aboyante du quartier-maître: bureau, où l'on reprend pour la X<sup>e</sup> fois des déclarations d'identité qui figurent déjà sur trente-six formulaires... Ensuite, les nouveaux inscrits sont conduits au galetas pour y déposer tous leurs effets civils: vêtements, sous-vêtements, chaussures, montres, bijoux, bagages. Tout, absolument. Sauf l'alliance, si vous êtes marié ou veuf. Les effets sont inscrits sur une longue liste que vous signez. Puis on vous pèse, vous mesure, vous tond (cheveux à quelques centimètres, nuque, tour des oreilles, favoris, moustache et barbe éventuelle à ras), vous douche. Ensuite, on vous remet les effets « maison »: le « costume » officiel: pantalon et veston de grosse étoffe brune (ou encore grise, ou rayée, selon les disponibilités et l'humeur du responsable!) gilet tricolore bleu-gris-brun, chemise sans col, de coupe « chemise de nuit », chaussettes de laine, caleçon de coton (en été); long et molletonné, en hiver), béré, chaussures cloutées, pantoufles de toile, ceinture ou bretelles élastiques, sac à pain, mouchoirs, tasse de métal, peigne, lavette, linges de toilette, savon, deux draps, taie d'oreiller, couteau, fourchette et cuillère, le tout, ou presque, dûment imprimé avec ini-

tiales WW ou au numéro matricule. (Dès maintenant, je suis le 330!)

Ainsi nanti, vous prenez contact avec votre nouveau logis.

## Home, sweet home

Hormis certains détenus administratifs et les charretiers ou autres « pensionnaires » soumis à un horaire de travail différent, qui sont logés, sous régime plus libre, dans des bâtiments voisins, la plus grande part des détenus est hébergée dans le bâtiment fort, appelé « casernes ». Ce bâtiment, au centre de l'agglomération de Witzwil, abrite les bureaux, la chapelle, diverses salles de conférences, de garde, d'attente, un petit réfectoire, un vague endroit qui sert de chambre de change pour les vêtements, de salle de consultations, de dispensaire... et deux dortoirs de 15 à 20 places, ceci pour le corps central de la construction, en forme de « I » majuscule. Les deux ailes — les branches du « I » — sont formées, sur trois étages, de 12 couloirs de 12 ou 13 cellules individuelles, chacune fermée par une lourde porte au verrou gigantesque, renforcée de poutres et de barres métalliques, et percée d'un judas. Chaque couloir, débouchant sur l'escalier, et, de là, sur le corridor central, est clos par une forte grille métallique: quand je vous disais que l'on revient vite de l'idée d'une colonie de vacances! A la porte de chaque cellule, numérotée, une petite étiquette mentionnant votre nom, votre année de naissance, votre langue maternelle, votre confession et la nature de votre peine (réclusion, emprisonnement, internement administratif, éducation au travail).

Mais entrons dans notre « chez-soi » d'un temps!

Celui-ci, ma foi, est fort correct, compte tenu du lieu où nous nous trouvons. L'espace de quelques trois mètres sur deux est occupé par un lit métallique à matelas de crin, par

une table, un tabouret, une table de chevet et une armoire à garde-manger incorporé. Courant au-dessus de la porte, sur toute la largeur, une étagère. Le mur d'en face est percé d'une fenêtre en arc de cercle, solidement grillagée elle aussi et fermée d'un châssis vitré basculant, dont une chaîne permet de régler l'ouverture. Les deux murs longitudinaux comportent des panneaux de bois réservés à l'affichage de photos, de tableaux, etc. Dans un coin, le gros cylindre métallique constituant le radiateur de chauffage. Sur l'un des murs, entre l'armoire et la table, face au lit, une ampoule électrique sous globe de verre. Sur le sol de pierre goudronnée, un passage de coco. Le plafond est de plâtre blanc, les murs peints en vert tendre. Quant à l'équipement complémentaire, il consiste en une cruche de terre d'un litre, un verre, un récipient à raser, un petit miroir et quelques crochets à vêtements; sur le lit, un oreiller de grains et trois couvertures de laine. J'allais oublier l'utile cruche de grès à couvercle de bois qui fait office de vase de nuit!

Mais l'accueil de Witzwil ne se termine pas ainsi. Il vous reste encore à recevoir le salut de M. le directeur, qui vous posera des questions sur la durée de votre séjour, sur vos projets, et vous fera quelques remarques sur le règlement de l'établissement. Le règlement, d'ailleurs, vous est remis à titre gracieux... en allemand uniquement, ce qui peut toujours, le cas échéant, vous servir d'excuse! Et puis, après votre premier souper — car les arrivages se font vers 16 h. — le détenu occupant le poste de chef de couloir vous expliquera l'ABC de l'existence pénitentiaire.

Et puis, ce sera la nuit. Celle où l'on dort le moins avec celle qui précède le jour de libération! Au fait, un problème: comment dormir? La direction, qui a prévu bien des choses, ne fournit pas de vêtements de nuit! Bah! la coupe de la « chemise » lui permet de remplir ce rôle.

Dans un prochain article, nous nous réveillerons ensemble pour vivre une journée pénitentiaire.

(A suivre.)

MICHEL KREBS.

\* Voir notre numéro du 22 juin.